

## Communiqué de presse

**Pour publication immédiate**

### **Rétention des étudiantes et étudiants internationaux : la CRÉ de Montréal salue la décision du gouvernement du Canada**

**Montréal, le 25 avril 2008** – La Conférence régionale des élus de Montréal salue la décision de Citoyenneté et Immigration Canada d'augmenter la durée de validité des permis de travail des étudiants internationaux à trois ans partout au pays et de permettre que ces permis soient octroyés sans égard au type d'emploi et sans que les personnes concernées ne soient tenues d'avoir reçu une offre d'emploi. Cette mesure fait écho à l'une des recommandations de la CRÉ de Montréal dans son avis « Intensifier les efforts pour attirer et retenir les meilleurs étudiants internationaux à Montréal ».

#### **Un enjeu de développement économique**

La rétention des étudiantes et étudiants internationaux, tout comme l'attraction des travailleuses et des travailleurs temporaires, ainsi que des immigrantes et immigrants permanents, sont des enjeux hautement stratégiques pour une région comme Montréal qui a fait le pari de se positionner comme une société de savoir et d'apprentissage. Ceux-ci détiennent des compétences dont Montréal a besoin et qui peuvent contribuer activement à son développement.

À Montréal, on estime que 20 % des étudiantes et étudiants internationaux venus poursuivre des études de 1<sup>er</sup> cycle universitaire demeurent au Québec à la suite de leurs études. Aux cycles supérieurs, ce pourcentage atteint 30 %. À titre comparatif, notons que les États-Unis gardent plus de 60 % de leurs étudiants et étudiantes étrangers ayant obtenu un doctorat en sciences et génie. « Dans un contexte où plusieurs secteurs économiques vivent une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, l'immigration joue un rôle stratégique de première importance. Or, les étudiantes et étudiants internationaux qui complètent un diplôme au Canada représentent un intéressant bassin d'immigration » a affirmé monsieur Claude Dauphin, président de la CRÉ de Montréal. En effet, leurs années d'études ont permis à ces candidates et candidats de se familiariser avec la culture et la société montréalaise et de développer un réseau local. De plus, à partir du moment où le recrutement se fait sur place les démarches sont grandement facilitées pour les entreprises comme pour les personnes souhaitant s'installer au Canada.

« La CRÉ de Montréal fait de l'éducation et du développement de l'économie du savoir une de ses priorités, et favoriser le développement et la rétention d'une main-d'œuvre hautement

qualifiée est un des axes principaux d'intervention en ce sens » a rappelé monsieur Richard Deschamps, président du comité directeur *Montréal, ville apprenante, de savoir et d'innovation*. L'annonce récente du gouvernement du Canada est un pas dans la bonne direction, mais des efforts restent à faire.

Les membres de la CRÉ de Montréal considèrent qu'il est nécessaire de promouvoir, auprès de la population étudiante concernée, les possibilités qui s'offrent à elle et ce, tôt dans le cheminement académique. Cela permettrait à celles et ceux qui sont intéressés à résider dans la région après leurs études de faire des choix qui faciliteront leur intégration sur le marché du travail montréalais (par exemple, entreprendre une démarche de francisation lorsque nécessaire). De plus, la CRÉ considère que des efforts doivent être faits pour faciliter les liens entre les employeurs et les étudiantes et étudiants étrangers qui terminent leur diplôme puisque les entreprises, comme la population étudiante, ont tout à gagner de ce rapprochement.

La Conférence régionale des élus de Montréal regroupe les leaders socioéconomiques de l'île de Montréal. Elle a pour mandat de favoriser le développement de son territoire par le biais de la concertation et d'agir comme interlocuteur du gouvernement en matière de développement régional.

- 30 -

Source : Christine Mitton  
CRÉ de Montréal  
Tél : 514-842-2400, poste 2222